

# PROJET D'ETABLISSEMENT

## MULTI-ACCUEIL LES MARMOUSETS



Ce document s'appuie sur  
le **projet de service** du Pôle Petite Enfance qui donne les orientations  
le **projet éducatif** qui détermine un cadre de référence commun

# TABLE DES MATIERES

## **I. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT**

- 1- Le gestionnaire et sa situation administrative
- 2- La structure
  - A. La capacité d'accueil
  - B. Les professionnels

## **II. PROJET SOCIAL**

1. Identification des besoins
  - A. Historique
  - B. Indicateurs statistiques du quartier du Sablon
2. Réponse aux besoins

## **III. PROJET PEDAGOGIQUE COLLECTIF**

- 1- Objectifs à l'attention des parents : coéducation et parentalité
  - A. Informer : accompagner la recherche d'un mode d'accueil
    - a. Accueil régulier de + de 20h
    - b. Accueil régulier de – de 20h ou accueil occasionnel
    - c. Accueil extra-scolaire
  - B. Accompagner
    - a. Préparer l'éloignement de l'enfant et de ses parents
    - b. Organiser l'accueil
  - C. Associer : donner une place aux parents tout au long de l'accueil
    - a. Supports d'information
    - b. Les échanges professionnels
    - c. La réunion annuelle
    - d. Participation à la vie du Multi-Accueil
    - e. Conseil des parents
    - f. L'enquête de satisfaction
- 2- Objectifs à l'attention des enfants
  - A. Protéger : créer un environnement sécurisant et contribuer à sa bonne santé
    - a. Les locaux en collectivité
    - b. Le rythme de la journée
    - c. Le maintien des liens avec les repères familiaux
    - d. La prise en compte des émotions de l'enfant
    - e. Des actions pour la santé

- B. Observer : prendre en compte l'enfant dans son individualité
  - a. La référence professionnelle
  - b. Le livret individuel
  - c. La connaissance de l'enfant
  
- C. Eveiller : contribuer au bien-être et à l'éveil de l'enfant
  - a. La période de familiarisation
  - b. La formation des professionnels
  - c. Les réunions d'équipe
  - d. L'éveil, l'activité motrice et le jeu de l'enfant

#### **IV. RELATION AVEC LES ORGANISMES EXTERIEURS**

#### **V. EVALUATION – CONCLUSION – PERSPECTIVES**

#### **VI. REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DE L'EQUIPEMENT**

#### **VII. ANNEXES**

## I. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

### 1. Le gestionnaire et sa situation administrative

**VILLE DE METZ**  
**Pôle Petite Enfance**  
57000 METZ  
Tél : 0 800 891 891

### 2. La structure

**Multi-Accueil "LES MARMOUSETS"**  
13, rue Charles Augustin PIOCHE  
57000 METZ  
Tél : 03 87 16 26 37

**L'établissement a obtenu le label Certi'Crèche AFNOR en 2017 et en 2019. Cette démarche montre l'engagement de la structure à offrir un service de qualité aux enfants et aux parents.**

Le Multi-accueil est ouvert du lundi au vendredi excepté les jours fériés. Une fermeture estivale de 3 semaines et une fermeture hivernale d'une semaine sont instaurées chaque année.

Des fermetures exceptionnelles peuvent intervenir sur décision du gestionnaire, notamment à l'occasion de la journée pédagogique annuelle. Afin de permettre aux familles de s'organiser au mieux, ces dates leurs sont communiquées à l'avance.

Les horaires d'accueil sont de 7h30 à 18h30.

#### **A. Capacité d'accueil**

Le Multi-Accueil est un établissement d'accueil collectif non permanent, d'une **capacité de 30 places**.

Pour répondre à la particularité sociale du secteur Hannaux-Barral-Frécot à forte représentativité des familles monoparentales et de chômage, 1 place d'urgence est réservée pour soutenir plus particulièrement le retour à l'emploi ou à la formation professionnelle.

Cet établissement est régi par un règlement intérieur et les textes de loi cités par ce document.

#### **B. Les professionnels**

La directrice est titulaire d'un diplôme d'état d'éducatrice de jeunes enfants et justifie de plus de 3 ans d'expérience. Elle exerce la direction de l'établissement sous l'autorité du Directeur du Pôle Petite Enfance de la ville de Metz.

Elle anime une équipe pluridisciplinaire composée :

- 1 demi -poste de puéricultrice diplômée d'état, directrice adjointe, référente de section et qui assure son remplacement,
- 1 éducatrice de jeunes enfants diplômée d'état, référente de section et qui encadre l'équipe d'auxiliaires de puériculture,
- 7 auxiliaires de puériculture titulaires d'un diplôme d'état ou agents de puériculture, qui prennent en charge les enfants quotidiennement.
- 2 agents d'équipe technique

## L'équipe d'encadrement



Laurine – Directrice  
Educatrice de jeunes enfants



Charline  
Educatrice de jeunes enfants



Marie Françoise  
Infirmière puéricultrice

## L'équipe pédagogique : Auxiliaires de Puériculture et Agents de Puériculture



Angélique



Anne



Célia



Laura



Stéphanie



Sylviane



Laureline



Margot  
Apprentie auxiliaire de puériculture

## Les Agents d'entretien



Mélanie (cuisinière/lingère)



Marie (Agent d'entretien)



## II. PROJET SOCIAL

### 1. Identification des besoins :

#### *A. Historique*

Le Centre Social a été construit entre 1956 et 1958 par l'office municipal d'HLM avec des fonds de la Caisse d'Allocations Familiales sur un terrain mis à disposition par la ville de Metz.

Implantée dans le quartier messin « Hannaux-Barral-Frécot » classé en Zone Urbaine Sensible (ZUS) la halte garderie fait partie intégrante du Centre Social Charles Augustin Pioche.

La caisse d'allocations familiales (CAF) en est devenue propriétaire en Mars 1961.

En 1958, une association dénommée « Association du Centre Social du quartier de la Route de Magny » a été créée pour gérer l'équipement animé dès cette époque par du personnel de la Caf.

En 1961, pour faciliter la gestion quotidienne du Centre, les pouvoirs du président et du trésorier de l'association ont été délégués à du personnel de la Caf qui tenait déjà, depuis l'origine, la comptabilité.

Ainsi, tout le fonctionnement du Centre et la totalité des moyens, tant humains que matériels, étaient assurés par la Caf.

Cependant, dans l'espoir, demeuré vain, de parvenir à une revitalisation de l'association grâce à une participation croissante des usagers, le cadre associatif a été maintenu jusqu'en 1991.

A cette date, le Conseil d'Administration de la Caf a opté pour une gestion directe de l'équipement tout en :

- Confirmant son attachement au fonctionnement du Comité des Usagers constitué en 1986 ;
- Décidant de la création d'un Comité de Gestion ayant pour rôle d'être « l'organe consultatif du Conseil d'administration de la Caf pour le Centre Social ».

Ces deux instances fonctionnent toujours dans le respect des modalités prévues par leur règlement respectif. Elles ont pour vocation de s'intéresser tant à la vie du Centre Social que de la Halte garderie.

La halte garderie disposait depuis sa création, d'un agrément pour l'accueil de 40 enfants, à partir de 18 mois.

En 1998, le personnel en place, le taux d'occupation, la demande des parents, l'âge d'entrée à l'école maternelle, sont autant de considérations qui conduisent à solliciter une révision du mode de fonctionnement, alors que d'importants travaux de rénovation sont réalisés.

En 1998, le président du Conseil général de la Moselle autorise la Caf à faire fonctionner la Halte-garderie « Les Marmousets » selon les modalités suivantes :

- 30 enfants durant les après-midis des vacances scolaires et des mercredis
- 18 enfants hors période de vacances scolaires dont 8 enfants en accueil temporaire régulier.
- Accueil à partir de 3 mois.

La Halte garderie participe pleinement à la vie de ce quartier multiculturel. Elle est reconnue en tant que structure de quartier, ouverte à tous mais destinée prioritairement à faciliter l'intégration des enfants d'origine étrangère, l'immersion précoce en collectivité dans un bain langagier favorisant l'intégration scolaire des enfants.

Elle constitue un lieu repère pour les familles, une source de conseils en matière d'éducation et elle permet l'articulation entre vie professionnelle, vie familiale et vie sociale, avec un soutien et accompagnement des familles les plus en difficulté.

En 2011, la Caisse Nationale des Allocations Familiales et l'Etat invitent les Caisses d'allocations familiales, via les Conventions d'Objectifs et de Gestion, à ne plus assurer de gestion directe d'équipements.

Dans ce contexte, par décision du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Metz et par délibération du Conseil Municipal de la ville de Metz, il est décidé que la gestion de cette structure sera confiée au CCAS de la ville de Metz, par transfert d'activité à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

*A cette date, la halte-garderie devient **un Multi-Accueil de 30 places.***

*La gestion est assurée par le pôle petite enfance de la Ville de Metz depuis le 01/01/2015.*

### **B. Indicateurs statistiques du quartier du Sablon :**

La population municipale est composée de 117 619 habitants (données du recensement INSEE 2014) ; le quartier du Sablon est le plus peuplé et représente 13.9 % de la population messine.

Le nombre de ses habitants a baissé, passant de 17 524 en 2006 à 16 320 en 2014. En revanche, le quartier Hannaux- Barral-Frécot (HBF) où est implanté l'équipement « Les Marmousets » a une population stable (2 179 en 2006 et 2 127 en 2010).

Le Multi-accueil « Les Marmousets » est implanté dans le Centre Social, 13 rue Charles Augustin Pioche dans le quartier du Sablon Sud à Metz.

**Le Centre Social Pioche et le Multi-Accueil « Les Marmousets » ont élargie leur zone d'influence : le secteur HBF, classé en Zone Urbaine Sensible et les rues avoisinantes.**

Constitué de logements sociaux appartenant à Metz Habitat Territoire (anciennement OPAC) construits en 1953 et 1956, l'îlot Hannaux-Barral-Frécot a connu depuis 2000 un vaste programme de réhabilitation de ses logements (remise aux normes sanitaires et électriques – ravalement des façades des immeubles et réfection des cages d'escalier). Egalement ont été créés des appartements plus grands (jumelage de F2 et de F3) afin de répondre aux demandes des familles nombreuses.

La Zone Urbaine Sensible est constituée de 314 logements. La zone d'influence du Centre Social et du Multi-Accueil s'élargit d'année en année en faveur d'une plus grande mixité sociale et culturelle. Les habitants des rues avoisinantes : avenue André Malraux, rue Pierre Maurice Masson, rue Vandernoot, rue Gabriel Pierné... sont de plus en plus représentés. 80 logements sociaux y sont répertoriés soit un total de 394 logements sociaux dans une proximité de l'équipement. (Chiffres fournis par Metz Habitat Territoire en 2011).

16% des naissances messines sont domiciliées au Sablon, selon les données de l'INSEE 2011, la plus forte proportion à Metz. Le secteur HBF enregistre près d'une naissance sur 5 du quartier ces dernières années.

### **Une forte représentation des familles monoparentales et de grandes fratries sur le secteur HBF :**

Sur 100 familles messines en 2010, 42% sont des couples sans enfant, 38% des couples avec enfants et 19% des familles monoparentales. Le modèle du couple sans enfant qui marque l'évolution de la famille messine se retrouve en particulier au Sablon, quartier qui a une plus forte proportion de couple sans enfant (48 %) au détriment des couples avec enfants (32%). L'îlot HBF se distingue du quartier du Sablon, en enregistrant en 2010, la part la plus élevée de familles monoparentales (24%) et la plus faible des couples sans enfants (25%). Avec ¼ des familles en situation de monoparentalité, l'équipement d'accueil de la petite enfance doit avoir une vigilance particulière quant à ce public.

Les familles de 3 enfants ou plus représentent une famille messine sur 10. En 2010, c'est 6% des familles du Sablon. A l'infra quartier, 16% des familles du secteur HBF comptent 3 enfants et plus, ce qui questionne l'accueil de fratries.

### **Quelques données « sociales » :**

Le taux d'activité des femmes progresse, en 2010 il est de 72,4% pour les femmes résidents sur le quartier du Sablon. Le taux d'activité est plus faible pour le secteur HBF, mais a légèrement augmenté entre 2006 et 2010. Sur l'ensemble des actifs messins, 16% des actifs de la ville sont au chômage, 15% de ceux du Sablon et 27% de ceux de l'îlot HBF en 2010.

En 2009, 46% des ménages fiscaux du Sablon n'étaient pas imposables, contre 44% pour la Ville de Metz. Le secteur HBF est largement au-dessus, avec 62% de ses ménages fiscaux non imposables.

En 2011, la part des allocataires CAF, bénéficiaires du RSA et dont le revenu est composé à plus de 50% des prestations sociales est identique à Metz et au Sablon (respectivement 21% et 27%). Sur ces deux indicateurs, le quartier HBF a des proportions plus fortes (28% et 36%).

## **2. Réponse aux besoins**

Le quartier du Sablon bénéficie de cinq établissements d'accueil du jeune enfant :

- Le Multi-accueil Les Jardinets, 12 rue André-Theuriet offre 80 places d'accueil en unité collective et 11 en unité familiale
- La Halte-jeux associative Tournicoti, 175 avenue André-Malraux, offre 15 places pour des enfants de 1 à 5 ans (ouvert de 8h à 12h15)
- Les petits chaperons rouges, 6 rue Sente à My, offre 18 places pour les enfants

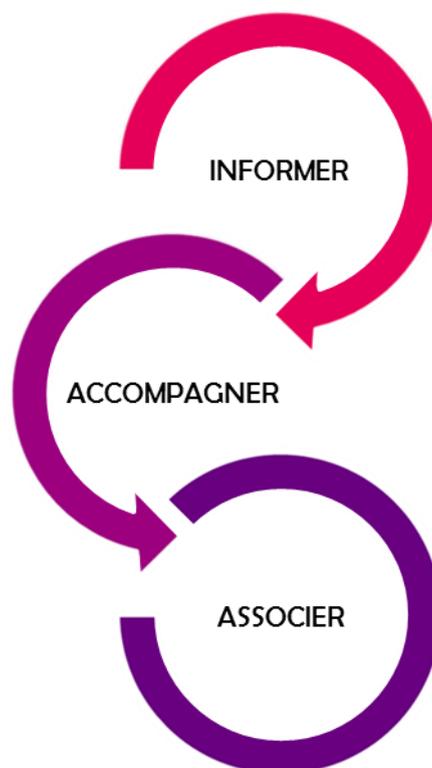
- de 10 semaines à 4 ans (ouvert de 7h30 à 18h30)
- Le Multi-Accueil Les Marmousets, 13 rue Pioche, avec une capacité d'accueil de 30 places en unité collective.
- Une Maison d'Assistants Maternelles (MAM), 39 rue Vandernoot d'une capacité de 16 places a ouvert ses portes en septembre 2022.

La conjoncture économique actuelle nécessite d'adapter les modes de garde aux contraintes professionnelles des parents. Le Multi-Accueil met tout en place pour y répondre au mieux et proposer des contrats d'accueil adaptés aux besoins des familles. L'évolution de la société entraîne parfois un éloignement de la cellule familiale d'origine et des grands-parents souvent indisponibles car salariés ou retraités actifs. Le Multi-Accueil est souvent le seul mode d'accueil des enfants, il se doit d'être flexible

Tous les types de contrats d'accueil sont possibles : les temps d'accueil réguliers sont flexibles allant de quelques heures par semaine à un accueil à temps plein. L'accueil occasionnel représente toutes les gardes plus ponctuelles. Néanmoins, afin de favoriser des conditions d'accueil satisfaisantes, il est préférable de privilégier les contrats d'accueil de deux jours minimum (sur l'amplitude horaire souhaitée) par semaine afin de permettre à l'enfant une adaptation plus facile à ce nouvel environnement. Les parents peuvent solliciter l'équipe d'encadrement pour des besoins ponctuels en dehors de leurs contrats d'accueil (heures, journées supplémentaires ou augmentation du temps d'accueil)

### III. LE PROJET PEDAGOGIQUE COLLECTIF

#### 1. Objectifs à l'attention des parents : Coéducation et Parentalité



## **A. INFORMER : accompagner la recherche d'un mode d'accueil**

### **a. Accueil régulier de + de 20h**

Pour procéder à l'inscription de l'enfant en accueil régulier de plus de 20 heures, les parents sont invités à assister à une réunion d'information sur les modes d'accueil de la petite enfance organisée par le

**Relais Petite Enfance**  
57 boulevard d'Alsace  
57070 METZ BORNAY

Tél. : 0800 891 891

Puis, un rendez-vous individuel est proposé aux familles qui pourront alors préciser leurs besoins en termes de jours et de mode d'accueil. Ce rendez-vous individuel permet une première prise de contact : connaissance de l'enfant et de sa famille. Lorsqu'une place est disponible, un courrier numérique est adressé aux parents. Ceux-ci disposent de jours pour confirmer l'inscription définitive de leur enfant en prenant contact avec le lieu d'accueil. En cas de modification du contrat initial, les parents peuvent s'adresser directement à la directrice du Multi-Accueil qui étudiera la demande.

### **b. Accueil régulier de – de 20h ou accueil occasionnel**

Lorsque les parents souhaitent un accueil de – de 20h, ils prennent contact par téléphone ou en direct avec le Multi-Accueil. Lors de ce contact, l'encadrement est à l'écoute de la famille et prend le temps d'expliquer la spécificité de l'accueil régulier et occasionnel. Un rendez-vous administratif est organisé au sein du Multi-accueil. Les familles sont réorientées ou accompagnées dans leur démarche si besoin. L'accueil occasionnel demeure une caractéristique importante dans l'équipement, héritage du précédent fonctionnement en « halte-garderie ». Un accompagnement des familles de l'îlot est utile et leur permet de mieux comprendre les modalités d'inscription de l'enfant via le Relais Petite Enfance. Cette démarche reste une difficulté pour certaines familles d'où l'intérêt de passer par de l'accueil occasionnel. Nombre de familles éprouvent des difficultés à anticiper, prévoir et répondre au circuit classique d'inscription. Le contact direct, souple et sur le lieu d'accueil permet des inscriptions dans un milieu de proximité avec des interlocuteurs connus. Le climat serein propice à cet échange décomplexé les familles qui ne maîtrisent pas toujours la langue française et il favorise la relation de confiance. **Une demande de pré-inscription sera remplie avec la famille précisant le besoin et la date de la demande puis étudiée selon les disponibilités du service.**

L'accueil de l'enfant est possible si une place d'accueil occasionnel est disponible ou si un enfant, accueilli habituellement au Multi-Accueil, est absent. Une fois le dossier complété et la période de familiarisation prévue, les parents doivent prendre contact avec la structure 24 heures avant le jour d'accueil souhaité afin de connaître les possibilités d'accueil. L'équipe d'encadrement propose par téléphone les places rendues disponibles par des absences maladies ou autres aux familles concernées par l'accueil occasionnel.

### **c. Accueil extra-scolaire**

Les inscriptions en accueil extra-scolaire se font directement au sein des Multi-accueils. Les parents complètent un formulaire de demande d'accueil en précisant leur besoin en termes de jours et de modes d'accueil.

## **B. ACCOMPAGNER :**

### **a. Préparer l'éloignement de l'enfant et de ses parents**

Tout d'abord, il faut ancrer la structure dans son environnement, son quartier, sa ville. Ceci implique bien sûr :

- Accueillir les messins et les habitants de l'Eurométropole de Metz
  - de connaître cet environnement (son histoire, son quotidien) mais aussi de connaître, repérer toutes les familles, y compris les moins visibles, les plus vulnérables ;
  - de rendre le lieu d'accueil lui-même visible, le faire connaître grâce aux partenaires comme la Protection maternelle infantile -PMI, le centre social, les écoles de quartier, les résidences Adoma
  - de connaître son environnement ou se faire connaître encore, en participant à la vie locale : aux fêtes comme le carnaval, la fête de quartier... Et aussi, aux réunions partenariales et aux réunions publiques.

Il s'agit aussi d'aller vers les familles, TOUTES les familles (y compris celles qui viennent moins facilement ou pas du tout) et construire avec elles une relation de confiance qui leur permettra ensuite de confier leur enfant.

Il faut pour cela savoir sortir du lieu d'accueil pour rencontrer les familles et les accompagner vers ce même lieu.

- Mettre en place des passerelles avec les autres structures enfance du quartier (écoles, Accueil de loisirs, bibliothèques, ...)
- Inviter les familles non inscrites à des moments festifs (portes ouvertes, spectacles...)
- Orienter les parents vers des lieux qui permettent une séparation en douceur et une immersion dans la collectivité ; les ludothèques, la Jardinothèque, le Lieu d'Accueil Parents Enfants (géré par le CMSEA situé place Frécot.)

Nous devons cependant veiller à conserver la confiance : nous sommes des lieux où se ressourcer, où se construire en tant que parent.

Pour accueillir plus largement, il est possible aussi de s'appuyer sur les familles qui ont déjà fréquenté la structure et qui peuvent être relais vers d'autres.

Ou encore, travailler sur un accueil visuel : une décoration qui reconnaît les différences et permet à chacun de se sentir représenté culturellement et attendu, des panneaux photos, expos...

### **b. Organiser l'accueil**

Lorsque l'accueil est confirmé, les parents sont reçus en rendez-vous par la directrice ou son adjointe. Ce premier rendez-vous des parents au Multi-Accueil a pour objectifs :

- de créer et de favoriser la prise de contact entre les différents partenaires,
- de réaffirmer les engagements pris par les parents à partir du contrat d'accueil individualisé (forfait, horaires, autorisations parentales...),
- d'échanger concernant les principes éducatifs des parents,
- de permettre aux parents de transmettre la connaissance de leur enfant et ses habitudes de vie (un document est prévu à cet effet) et d'exprimer leurs attentes,
- de faire visiter, aux parents, le futur lieu de vie de leur enfant
- d'organiser l'accueil progressif pour préparer l'enfant et ses parents à cette séparation.

- D'expliquer l'organisation et le fonctionnement d'un Multi-Accueil.

Lors de l'admission de l'enfant, un membre de l'équipe d'encadrement se rend disponible pour un rendez-vous avec la famille qui se déplace au Multi-Accueil, de préférence avec l'enfant, afin :

- de constituer un dossier individualisé comprenant les différentes autorisations parentales, le certificat médical, les vaccinations et l'ordonnance antipyrétique
- de leur expliquer l'organisation de la section,
- de déterminer la période de familiarisation,
- de présenter l'équipe accueillante à la famille,
- de faire visiter les locaux.
- d'anticiper les premiers jours d'accueil
- 

Le dialogue est adapté à toute famille ne maîtrisant pas correctement le français. Le recours à un membre de la famille ou un parent fréquentant l'établissement est proposé afin de traduire l'échange. Cette initiative est bien accueillie par les familles et assure une meilleure compréhension.

La période de familiarisation permettra :

- *aux parents, à l'enfant et à l'équipe* d'apprendre à se connaître, à s'approprier et à instaurer une continuité,
- *aux parents* de se repérer au sein du Multi-Accueil et de créer progressivement une relation de confiance avec les professionnels, pour les familles qui ont le frein du langage, cette période est indispensable pour qu'elle puisse visualiser les activités proposées aux enfants et les pratiques.
- *à l'enfant* de faire connaissance avec son nouvel environnement les bruits, les odeurs, les voix, et de se familiariser avec le groupe d'enfants.

Nous proposons une adaptation programmée durant 2 semaines avec des temps progressifs d'accueil mais qui reste modulable en fonction des réactions de l'enfant, de son âge et de l'accompagnement des parents. Durant les premiers jours, les parents restent un temps ( à définir en concertation) avec l'enfant dans la section puis progressivement l'enfant reste seul avec les professionnels du Multi-Accueil.

Nous choisissons également le meilleur moment dans la journée pour accueillir l'enfant et sa famille en lien avec l'organisation des différentes sections et la disponibilité des parents.

### ***C. ASSOCIER : Donner une place aux parents tout au long de l'accueil***

Les parents sont informés de tout ce qui concerne leur enfant au quotidien. L'équipe pédagogique respecte les choix de vie, les repères éducatifs de chaque famille sans jugement. Le personnel assure la continuité des pratiques familiales dès lors qu'elles sont conformes au règlement de fonctionnement et au projet éducatif.

#### **a) Supports d'information**

Disponible sur les panneaux dans le sas et dans le hall du Multi-accueil, les différents supports d'informations transmises aux parents sont :

- Les **cartes de pointage** des enfants sont exposées à proximité de la borne optique dans des panneaux à l'accueil. Elles permettent le pointage journalier des heures

d'arrivée et de départ des enfants. Elles sont agrémentées d'une photo de l'enfant au moment du premier accueil. Ainsi, elles constituent un repère pour les familles et les enfants favorisant le rituel du pointage quotidien.

- Un **trombinoscope** affiché dans le hall d'accueil, permet d'identifier l'ensemble des professionnels qui interviennent auprès des enfants. Il est réactualisé annuellement. Lors de l'accueil de nouveaux professionnels, intervenants pédagogiques ou stagiaires, un nouvel affichage est réalisé et apposé à l'entrée de la section concernée.
- Des **panneaux photos**, exposés dans le hall et à l'entrée des sections sont réalisés régulièrement, ils reflètent la vie du groupe lors d'activités particulières. Ils inscrivent l'enfant dans le lieu d'accueil et permettent de partager un vécu avec les familles. Ces expositions sont très appréciées par les familles et elles constituent un réel support à la communication entre parents et professionnels ou à l'échange entre parents et enfants. Le site « [toutemonannée.com](http://toutemonannée.com) » permet également aux familles de consulter les photos de la section dans laquelle est accueilli leur enfant.
- Les **tableaux d'affichage** dans le sas d'accueil, les menus, les goûters, les informations relatives à la santé, la présentation du personnel, du Conseil des Parents, les engagements de service de la Certification et toutes les informations périodiques y sont apposés  
Dans le hall à côté des sanitaires, un tableau d'affichage regroupe les informations autour des animations et projets en cours (développement durable, initiation Yoga, Atelier Recyclage, Gestuelle accompagnée de la parole...)

## **b) Les échanges professionnels**

Le parent est celui qui connaît le mieux son enfant. Le rôle du professionnel est de l'accompagner dans ses fonctions parentales sans l'influencer et le juger. Le personnel est attentif à valoriser le parent afin de renforcer sa confiance en lui.

### **L'équipe du multi-accueil favorise le dialogue avec les parents au quotidien par :**

#### *Les transmissions :*

Au quotidien, les équipes accueillantes et les parents échangent à l'arrivée et au départ de l'enfant sur les événements qui se sont déroulés soit à la crèche ou à la maison.

Les transmissions représentent la transition entre le lien familial et le lieu d'accueil. Une attention toute particulière est demandée aux parents pour l'évaluation de l'état de santé des enfants : prise de médicaments, température ou autres symptômes observés.

Depuis plusieurs années, l'équipe du Multi-accueil a mis en place un accueil et départ individualisé de chaque parent et son enfant. Ce moment privilégié permet au membre de l'équipe pédagogique de prendre le temps avec chacun en toute discrétion. Les parents sont invités à entrer dans la section équipée de surchaussures.

Ces échanges favorisent le soutien à la parentalité, et l'accompagnement dans la co-éducation.

#### *Les communications téléphoniques :*

A tout moment de la journée, si un problème survient, un membre de l'équipe d'encadrement peut être amené à prévenir les parents. La famille qui a besoin d'être rassurée sur l'accueil de son enfant peut joindre l'équipe à tout moment de la journée.

#### *Les entretiens particuliers :*

La directrice est disponible pour les familles concernant des questions ou des demandes particulières (administratives, conseils, informations diverses...) de façon spontanée, lors de contact téléphonique ou sur rendez-vous. Des explications concernant la vie en collectivité sont données par les professionnels. Des rencontres individuelles peuvent être programmées à la demande des parents ou des éducateurs.

### **c. La réunion annuelle**

Au cours du dernier trimestre de l'année, un **temps d'échanges et de rencontres** est organisé au sein de l'établissement. Cette réunion regroupe une partie du personnel, elle permet de favoriser les échanges entre les professionnels et les parents, de répondre aux questionnements ou aux attentes spécifiques des familles. Cette rencontre crée du lien entre les parents et les professionnels.

### **d. Participation à la vie du Multi-accueil**

- **Les fêtes : offrir un moment de convivialité et de plaisirs partagés**

Une fête annuelle est organisée à Noël ou l'été (en alternance). L'ensemble des enfants et des parents sont conviés. L'équipe éducative organise le programme de la manifestation : un spectacle, une collation gourmande, la visite du Père Noël, la distribution de cadeaux, des jeux de kermesses, des danses. Les parents peuvent être sollicités pour la confection de gâteaux ou pour une autre intervention selon leur savoir-faire. Chaque année un thème différent est proposé. Tous les professionnels s'investissent dans la décoration de l'établissement, la réalisation du spectacle et l'organisation de cette fête afin de créer un espace et un moment festif, chaleureux et convivial.

La participation à la fête de quartier : La fête des 4 vents

Fête organisée à l'initiative du Centre Social et de ses partenaires, elle se déroule au cœur du quartier, aux pieds des immeubles, une manifestation pluri-générationnel, avec un programme toujours plus ambitieux ...des Jeux de kermesse au spectacle de danses en passant par une animation maquillage au henné...Autant d'initiatives qui entretiennent le lien social et permettent à chaque acteur du quartier de se faire connaître.

- **Les goûters d'anniversaire**

Les enfants fêtent leur anniversaire des 2 et 3 ans dans l'établissement. Les anniversaires sont regroupés tous les mois, une date est choisie pour organiser la fête d'anniversaire. En matinée, le gâteau d'anniversaire est confectionné avec les enfants concernés au cours d'une activité cuisine. Puis au moment du goûter, les enfants dégustent le gâteau. Les familles qui le souhaitent peuvent apporter une boisson ou des éléments de décoration pour agrémenter la fête organisée dans la section. Un rituel avec chansons et série de photos est proposé, les parents qui le désirent peuvent se joindre à nous pour l'événement.

- **Les temps pédagogiques**

Nous sollicitons les parents lorsque des sorties ou activités spécifiques sont proposées aux enfants à l'initiative de l'éducatrice de jeunes enfants responsable de la section. Ainsi les parents peuvent venir au Multi-Accueil pour participer à des activités d'éveil (peinture, psychomotricité, cuisine, ...) ou nous accompagner lors des sorties (marché de Noël, promenade dans le quartier, sortie à la ludothèque, sortie pique-nique, ...) dans le respect des procédures établies.

Ex : Pique nique au LEAC

Par ailleurs, si un parent souhaite partager une passion ou un talent avec les enfants accueillis (musique, danse...), les professionnels l'accueillent avec grand plaisir au sein du Multi-accueil pour un temps de partage.

Des petits déjeuners de la parentalité sont proposés chaque trimestre dans la structure selon des thématiques identifiées par les familles ou des animations ludiques à partager.

L'équipe des « Marmousets » s'attache à associer au maximum les parents dans le quotidien de leurs enfants, c'est à la fois l'enfant et sa famille qui participent à la vie de l'équipement.

### e. Conseil des parents

En donnant leur avis sur le fonctionnement et sur le projet éducatif de l'établissement, les parents deviennent acteurs d'une démarche participative qui enrichit le projet messin pour la petite enfance. Pour ce faire, un **Conseil des Parents** a été constitué. Instance consultative composée de parents, de professionnels et de représentants de l'accueil de la petite enfance de Metz, ce Conseil offre aux parents un espace d'expression au sein de l'institution qui les accueille avec leur enfant.

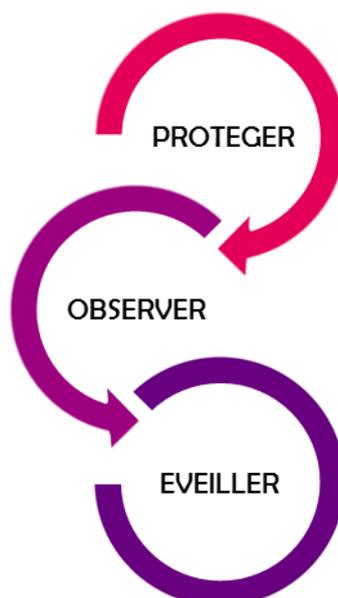
Cette représentation se fait sur la base du volontariat et ce pour une durée maximale de deux ans. Les parents élus se font les porte-paroles des autres parents.

Une boîte aux lettres est à disposition de l'ensemble des parents afin de communiquer, d'y déposer des suggestions. Elle ne sert pas à régler des situations personnelles. La Directrice fait suivre le contenu aux parents représentants. Les coordonnées du représentant des parents est affiché sur le panneau d'affichage dans le sas de l'équipement.

### f. L'enquête de satisfaction

**Voir certification**

#### 2. Objectifs à l'attention des enfants



## **A. PROTEGER : Créer un environnement sécurisant et contribuer à sa bonne santé**

La directrice et son équipe veillent à proposer un environnement propice à la sécurité physique et affective de l'enfant et assurent sa bonne santé.

Le personnel d'encadrement du Multi-accueil répond aux exigences légales. L'ensemble des membres de l'équipe est qualifié pour la prise en charge des enfants (10 semaines-5ans révolus).

### **a. Les locaux en collectivité**

Le Multi-Accueil compte une superficie totale de 322 m<sup>2</sup>, organisés en un rez-de-chaussée et un demi-niveau.

L'équipe d'encadrement est garante de l'environnement sécurisant dans lequel les enfants évoluent.

Conformément au code de la santé publique, le Multi-accueil « Les Marmousets » est soumis à une autorisation d'ouverture du Conseil Départemental. Ce dernier s'assure que les prestations proposées sont conformes à la législation, notamment en termes de fonctionnement, de capacité d'accueil et d'adéquation des locaux.

La propreté des locaux et l'entretien du linge sont assurés par les agents de service, conformément aux préconisations qui s'appliquent en établissements d'accueil du jeune enfant. Ils apportent ainsi confort et hygiène aux enfants. La maintenance de l'équipement est garantie par une équipe d'agents techniques.

En tant qu'établissement recevant du public, la structure est soumise à l'organisation annuelle de deux exercices d'évacuation, ce qui permet à l'ensemble du personnel, comme aux enfants, d'intégrer parfaitement la conduite à tenir en cas d'urgence.

La norme d'encadrement est conforme au décret n°2021-1131 du 30 août 2021 relatif aux assistants maternels et aux établissements d'accueil de jeunes enfants.

Celui-ci définit dans l'article R.2324-46-4 : l'effectif du personnel placé auprès des enfants est d'un professionnel pour cinq enfants qui ne marchent pas, et d'un professionnel pour huit enfants qui marchent.

Pour les sorties à l'extérieur, l'encadrement des enfants est d'un adulte pour deux enfants, sachant que la présence de deux professionnels au minimum est obligatoire.

La directrice veille à l'application des instructions générales de sécurité par l'ensemble du personnel, notamment des « Consignes Incendie » et au bon fonctionnement des différentes installations.

Des protocoles concernant l'hygiène alimentaire, l'hygiène des locaux et du personnel ainsi que les différentes situations d'urgences sont référencées et à disposition de l'équipe.

Les jeux et les jouets proposés répondent aux normes réglementaires actuelles « CE » et respectent l'âge des enfants.

## b. Le rythme de la journée

Le déroulement de la journée s'adapte aux besoins physiologiques et aux rythmes des enfants (sieste, repas, sortie...), ces moments stables constituent des repères dans le temps et dans l'espace.

La stabilité est source de sécurité ; elle favorise la prise de conscience de l'environnement et permet à l'enfant de se situer dans cet espace-temps. Les rituels aident l'enfant à s'orienter dans le temps et lui permet d'anticiper les événements.

Chaque journée est rythmée par l'alternance de jeux libres et d'atelier d'éveil ponctuées de temps calme, de repas, de goûter et de siestes, qui procurent plaisir et bien-être aux enfants.

- Accueil et départ regroupé :

Chaque matin, les enfants sont accueillis dans la section des Bout'choux. Un professionnel du Multi-accueil est disponible pour accueillir l'enfant en douceur. Un temps de transmissions permet aux parents de donner les informations qui leur semblent nécessaires au bon déroulement de la journée de leur enfant au sein de la structure (sommeil, repas, activités...). L'auxiliaire de puériculture propose alors des jeux calmes qui permettent à l'enfant de faire la transition entre son domicile et le lieu d'accueil.

Cet accueil regroupé permet aux autres professionnels d'intégrer leur poste de manière échelonnée afin d'assurer une présence sur amplitude horaire et favoriser une présence plus importante pendant les temps forts de la journée, moments où tous les enfants sont présents.

Les départs s'organisent de la même façon, à partir de 17h30, tous les enfants se retrouvent dans la section des Touche à tout pour un temps de transition entre le lieu d'accueil et son domicile.

- Séparation des enfants par section

Vers 8h30, les portes s'ouvrent entre les deux salles de vie permettant aux enfants d'âge différents de se côtoyer, de se familiariser avec les différents espaces et favoriser les interactions entre fratries. Cet échange permet aux tout-petits de voir évoluer les plus grands. Les enfants vont être dans une ambiance stimulante sans pour autant être en suractivité. Les plus jeunes seront motivés par les plus grands pour faire des apprentissages et renforcer leurs compétences. Quant aux plus grands, ils apprendront les notions de sociabilité et d'empathie. Aussi, ils retireront beaucoup de fierté en guidant les plus petits.

Vers 9h30, chaque enfant gagne sa section d'accueil. Il retrouve ses repères avec les professionnels de référence qui vont le suivre tout au long de la journée.

Dans la section des bébés, les professionnels sont ainsi attentifs au respect du rythme de chacun, une sieste est possible tout au long de la journée et les repas proposés par le service de restauration collective peuvent être pris entre 11h et 13h. Au-delà de cet horaire, des menus industriels de substitution sont proposés à l'enfant.

Organisation d'une journée section des Bout'choux et des Touche à tout (ANNEXE 2-3)

Le multi-accueil « Les Marmousets » fonctionne en deux sections :

**Les Bout 'choux** : 10 semaines- 21 mois

**Les Touche à tout** : 20 mois – 3ans et plus

Chaque section possède une salle de vie qui lui est propre, les enfants y sont donc accueillis quotidiennement. De même pour l'espace de sommeil, chaque section possède 1 chambre

équipée de lits différents. Le choix du lit de l'enfant est adapté à l'âge, au développement et aux pratiques familiales de l'enfant : lits hauts à barreaux, lits cocoon, lits couchettes.

De cette façon les enfants dorment dans la même pièce selon un plan défini. De plus, les lits sont toujours disposés de la même manière. Ainsi les enfants intègrent des repères sécurisants.

Deux espaces dédiés aux activités d'éveil en petits groupes ont des usages spécifiques, les enfants repèrent plus facilement la fonction de chaque lieu et peuvent anticiper les activités qui vont y être proposées : éveil musical, psychomotricité, éveil corporel, initiation au Yoga.

Les professionnels du Multi-Accueil ne sont pas affectés à une section, elle tourne d'une section à l'autre en maintenant des périodes d'une à deux semaines par section selon l'organisation.

Une meilleure connaissance de l'ensemble des enfants, du fonctionnement des deux sections, un travail d'équipe renforcé avec des binômes changeants, moins de rivalités dans les sections, sentiment d'équité dans le partage des tâches sont les constats positifs relevés de cette organisation. Bien que nécessitant une adaptabilité constante, l'alternance hebdomadaire contribue à une diversification de l'activité. Chaque professionnel s'occupe du même groupe d'enfant toute la journée, respect de l'enfant dans son individualité.

Moins de rivalités dans les sections, sentiment d'équité dans le partage des tâches

- **Projet d'éveil au langage**

Soucieux d'accompagner les enfants accueillis dans leurs acquisitions fondamentales, les professionnels du Multi-accueil se sont investis dans le projet d'action TREMPLIN LANGAGE soutenu par la ville de Metz. Un affichage des signes et leur mot associé se trouvent dans le hall ainsi que dans la salle de vie. Ce projet permet aux enfants de se faire comprendre avant l'acquisition du langage verbal.

Par ailleurs, une « boîte à langage » a été créée permettant d'organiser des ateliers ludiques propices à la communication et l'acquisition de vocabulaire.

Le plurilinguisme est reconnu par l'écoute de musique du monde et l'apprentissage de comptines (italien, anglais) selon les facultés des professionnels.

- **Transition vers l'école**

Voir projet transition école

- **Les éco-gestes**

Les éco-gestes sont l'ensemble des actions, techniques, mises en place au sein de la structure afin d'entrer dans une démarche éco responsable en limitant le gaspillage, en éliminant l'exposition aux produits chimiques, en réduisant l'impact des polluants dans l'environnement de l'EAJE, en triant les déchets afin de participer et de sensibiliser les enfants à l'effort commun nécessaire pour préserver la planète, à savoir :

-Utilisation de nettoyeur à vapeur, lumière et robinet à détection, ajustement des commandes de repas au plus près de l'effectif réel, recyclage des ordures, fabrication de liniment maison, utilisation de couches lavables pour les familles qui le souhaitent, sac à linge sale réutilisable, réalisation de jeux pour enfants avec des matériaux de récupération, mise en place d'un composteur, surveillance de l'air, aération bi quotidienne

### c. le maintien des liens avec les repères familiaux

Les repères sont des notions importantes pour l'enfant. Ils vont permettre de le rassurer et de le mettre en confiance. En unité collective l'enfant a souvent besoin d'amener un petit bout de sa maison sur son lieu d'accueil. Cet objet, outre sa fonction rassurante, permet à l'enfant de faire le lien entre la maison et son lieu d'accueil grâce à des odeurs, au toucher ou au souvenir que l'objet dégage. Grâce à cet objet l'enfant réussit à se séparer de ses figures d'attachement sans trop souffrir ; cela peut être au moment de dire au revoir à ces figures ou encore en allant se reposer dans son lit.

Si l'enfant possède un objet « transitionnel » auquel il est particulièrement attaché, qui le rassure et qui fait le lien entre la maison et le lieu d'accueil, les professionnels veillent à ce qu'il soit accessible à tout moment et ils laissent l'enfant gérer son doudou (disponible quand il en a besoin). Le doudou pour certains, la sucette pour d'autres, ou encore le foulard ou le linge ont une fonction sécurisante et tranquillisante, garantissant un sommeil apaisé.

Dans la section des bébés, un panneau muni de photos présente chaque enfant avec son doudou et sa sucette. Il permet en un regard de repérer l'objet transitionnel de l'enfant pris en charge. Cet outil destiné à l'ensemble des professionnels trouve un intérêt tout particulier lors de l'intervention du personnel de l'équipe volante ou de l'accueil des stagiaires.

### d. La prise en compte des émotions de l'enfant

Une émotion est une réaction physiologique à une situation, elle se traduit par une manifestation interne (psychologique) et génère une réaction externe (physique). Une émotion dure quelques minutes et se déploie en trois temps : charge- tension- et décharge. Les émotions de l'enfant peuvent être la colère, la peur, la joie, la tristesse, la sérénité mais aussi parfois la honte ou la jalousie.

Chez le jeune enfant, les émotions se manifestent spontanément et ils ne savent pas gérer de telles impulsions ; à nous de les aider à mettre des mots sur leur émotions (ex : je vois que tu es en colère ! je vois que tu te sens triste ...de quoi as-tu peur ?). L'enfant a tout un langage émotionnel non verbal qu'il est important de prendre en compte afin qu'il développe une sécurité affective interne. Les professionnels sont là **pour accueillir les émotions de l'enfant** et lui donner la possibilité de les exprimer. Le but n'est pas de stopper la crise émotionnelle **mais de l'accompagner**.

Les professionnels sont à l'écoute de l'enfant, dans ce qu'il a à nous dire afin de le conforter dans ce qu'il est. Par leurs observations, par leur présence empathique, ils vont recevoir les émotions de l'enfant qu'il va exprimer d'abord avec son corps, puis en grandissant, avec des mots lui permettant ainsi **de mieux les vivre**.

**Pour tout cela, il est nécessaire que chaque membre de l'équipe soit en accord avec ses propres émotions mais aussi qu'un lieu ou des objets soient pensés pour que l'enfant puisse les exprimer.**

### e. Des actions pour la santé

Un médecin référent santé et accueil inclusif intervient à raison de deux heures par mois environ dans le cadre de ses missions.

En collaboration avec l'équipe du Multi-Accueil, le médecin assure le suivi des enfants accueillis (développement et évolution des enfants). Sur sollicitation des membres de l'équipe, le médecin peut venir observer les enfants lors des activités libres ou dirigées, ou

lors des collations (si nécessaire). Ce regard extérieur permet à l'équipe professionnelle de réajuster leur prise en charge quotidienne auprès des enfants et d'échanger avec le médecin sur certains comportements des enfants qui peuvent interpeller : difficultés d'adaptation, apparition d'un changement de comportement ou trouble des acquisitions (au niveau du langage, de la motricité ou de la propreté).

Le médecin est également sollicité lors des admissions d'enfants présentant une maladie chronique, un handicap ou toute affection nécessitant une attention particulière. Le médecin pratique un examen médical, en présence des parents. Il collabore à la mise en place d'un projet d'accueil individualisé.

L'espace d'accueil ainsi que les salles de vie principales sont situés en rez-de-chaussée, ce qui présente un intérêt majeur pour l'accueil de personnes à mobilité réduite (parents ou enfants).

Le médecin assure en collaboration avec la puéricultrice, des actions d'éducation, de prévention et de promotion de la santé auprès du personnel participant à l'accueil des enfants et travaillant en cuisine.

Un protocole de recueil du lait maternel est rédigé, permettant aux mamans qui le souhaitent de poursuivre l'allaitement à la crèche.

Il veille à l'application des mesures préventives d'hygiène et des précautions à prendre en cas de maladie contagieuse ou d'épidémie, ou d'autres situations dangereuses. Il organise les conditions de recours aux services d'aide médicale d'urgence.

Il met en place des protocoles concernant les prescriptions médicamenteuses (traitement antipyrétique, ordonnance,) et les soins.

## ***B. OBSERVER : Prendre en compte l'enfant dans son individualité***

Entrons dans un lieu d'accueil,

William à la peau noire, il est filiforme, Alexandre est blond, Manon a deux ans, Louis a sept mois...Henri est porteur de handicap. Certains ont des points communs mais ne se ressemblent pas : Sasha et Itia ont toutes les deux treize mois. Elles se dirigent vers la porte, l'une debout, l'autre à quatre pattes. William rentre du Cameroun, il a vécu chez ses grands parents, 3 mois. Sacha est le premier enfant de la famille ; Héléna et Erika sont jumelles, et elles ont 7 frères et sœurs.

Il faut rester un peu plus longtemps dans le lieu, être à l'écoute pour comprendre les différences plus subtiles mais pas moins importantes qui les distinguent. Nisa parle turque avec ses parents. Younès vit avec sa maman. Les parents de Chloé travaillent toute la journée alors que ceux de Ramazan cherchent un emploi et que la maman de Wiem a changé de travail...Tous ces enfants font partie du même groupe et devront s'adapter à la crèche. Pourtant, ils n'ont pas les mêmes besoins...

Comment une équipe de professionnels peut-elle ajuster ses pratiques à ces contextes de vie si différents ?

Nous ne pouvons pas partir des besoins d'un enfant moyen puisqu'il n'existe pas et que fonctionner à partir d'une norme est exclu.

La pédagogie de la diversité s'oppose donc à la généralisation, à la notion de norme.

De plus l'écart entre le contexte de vie de l'enfant et les pratiques de la crèche peut être grand : À la maison, un enfant peut dormir dans le séjour, parler arabe et à la crèche, on l'installe dans le dortoir et on lui parle français. Comment va-t-il se repérer ? Comment va-t-il se sentir en sécurité ? Ainsi, parce que les contextes de vie des enfants sont différents, les professionnels ne peuvent pas savoir seuls ce qui est « bon » pour l'enfant. Ce qui est « bon » pour les enfants n'est pas forcément bon pour cet enfant... Être à la crèche de 7 h30 à 18 h n'est peut être pas bon pour un enfant mais ce sont pourtant les horaires de travail des parents de E. L'intérêt de l'enfant est en étroite relation avec son contexte de vie habituel, sa culture familiale, les projets que ses parents ont légitimement pour lui. Mettre en place une pédagogie adaptée à tous les enfants, c'est mettre en place une pédagogie adaptée à chaque enfant et cela nécessite de prendre en compte le contexte de vie de chacun, sa culture, son histoire, ses besoins, ses habitudes.

**Accompagnement des enfants en situation de handicap : cf projet** Dans le cadre de sa politique petite enfance, la ville de Metz s'emploie à rendre accessible l'ensemble des crèches au plus grand nombre d'enfants dans un esprit d'inclusion

### **Comment faire alors ?**

C'est pour toutes ces raisons qu'individualiser implique de construire une vraie relation avec les parents qui vont être des guides pour définir avec nous ce qui est le mieux pour leur enfant et pour construire un projet réellement individualisé, ancré dans la culture, le milieu de vie de l'enfant. Ce **projet individualisé** va lui permettre de se sentir reconnu, lui et sa famille. Il assurera une continuité éducative entre maison et lieu d'accueil de la petite enfance. Il construit un pont qui l'amène vers la société. Mais construire des pratiques individualisées pour chaque enfant n'est qu'un des versants de la pédagogie de la diversité. L'autre consiste à construire un « **vivre ensemble** », enrichissant, qui part de la diversité des pratiques en présence. Ainsi, la coopération avec les parents va aussi permettre à la fois d'élaborer des pratiques pour chaque enfant et le projet pédagogique de l'ensemble de la structure.

#### **a. La référence professionnelle :**

Au sein des sections chaque professionnel accompagne un petit groupe d'enfants qu'il va suivre tout au long de la journée.

L'enfant doit pouvoir identifier la personne qui s'occupe de lui. Le personnel de référence porte une attention singulière sur les enfants dont elle s'occupe quotidiennement. Ainsi, il est garant de la continuité des soins et crée un climat de confiance avec le groupe d'enfants. Cette méthode de travail permet d'optimiser la qualité de l'observation. Grâce à la référence, chaque enfant est accompagné spécifiquement dans toutes ses acquisitions, et les transmissions aux parents sont personnalisées et précises.

#### **b. Le livret individuel**

Mis en place depuis 2016, il accompagne l'enfant dans la structure. Il permet de recueillir un maximum de précisions sur le déroulement de la journée de chacun et d'approfondir les connaissances des professionnels concernant les habitudes de vie des enfants, les particularités de santé, les habitudes alimentaires et le développement. La fiche des habitudes est réactualisée régulièrement avec les parents.

## C. La connaissance de l'enfant

### Comment élaborer un projet individualisé qui tienne compte du contexte de vie ?

C'est en premier lieu, inscrire la famille et le lieu d'accueil en complémentarité dans une coéducation. Cette dernière nécessite une réelle coopération avec les parents, nécessite de croiser les savoirs. Les professionnels sont experts de la pédagogie pour l'ensemble des enfants, mais le parent est le témoin privilégié de ce que vit l'enfant, de sa culture familiale. L'enjeu de ce projet individualisé est d'établir entre parent et professionnel une relation authentique, centrée sur la confiance. Or cela ne va pas de soi.

*La confiance n'est pas spontanée, elle ne se décrète pas, elle doit être semée puis entretenue.*

Pour engager cette relation authentique qui va permettre de mettre en œuvre ce projet pour chaque enfant, il s'agit de faire en sorte que chaque parent, se sente bienvenu. Bienvenu au sens fort du terme, c'est à dire respecté dans ce qu'il est, dans sa place et son rôle de parent.

Ce message de bien venue passe par l'attitude des professionnels, leur disponibilité, par la diversité de l'équipe, mais aussi par des messages plus subtils que renvoie le lieu d'accueil. L'ouverture du lieu, sa souplesse, son adaptation aux besoins de l'enfant et des parents, passe par l'aménagement de l'espace, par les informations demandées à l'inscription ou affichées aux murs. Détails qui rendent explicite le fait que le lieu d'accueil se veut ouvert à tous et qui feront que les parents se sentiront, ou non, à l'aise dans le lieu, pourront, ou non, parler en confiance.

Construire un projet pour chaque enfant nécessite de croiser les informations détenues par les professionnels sur le fonctionnement du lieu d'accueil et par les parents sur les pratiques familiales.

C'est la base de **cette coopération**.

**Montrer aux parents qu'on a besoin d'eux malgré notre savoir professionnel, c'est modifier la relation de pouvoir entre les professionnels et les parents.**

**Les savoirs parentaux et professionnels ne sont pas en concurrence : ils sont complémentaires.**

Quand on connaît mieux le contexte de l'enfant, qu'on donne une information réciproque, on pose alors les bases d'un projet individualisé avec les parents. On tente de se mettre d'accord sur des manières de faire au quotidien. On prend en compte chaque enfant avec son identité, dans son individualité.

On construit un projet adapté à chaque enfant en tenant compte des pratiques familiales et du fonctionnement de la structure.

### Comment la participation des parents permet de construire un projet pédagogique à partir de la diversité ?

On a vu comment faire en sorte que chaque enfant se sente reconnu dans son identité, sa culture familiale ; comment construire un projet adapté à chaque enfant en négociant avec chaque famille. Mais il s'agit aussi de faire en sorte que chaque enfant fasse partie du groupe.

L'enjeu est de construire, à partir de ces différents projets, le projet du lieu d'accueil. Pour cela l'ensemble des valeurs, des pratiques familiales et celles du lieu d'accueil ont besoin d'être en cohérence, en continuité.

**Dans un projet centré sur la diversité, ce sont les pratiques qui construisent le projet et non le projet qui impose les pratiques.**

Colloque européen : « Construire une pédagogie à partir de la diversité des enfants et des familles : un enjeu pour la petite enfance »

La présence de parents et de professionnels de cultures, de milieux sociaux, de sexes diversifiés, ayant des habitudes et des valeurs différentes, crée un climat de diversité pour l'enfant au sein des Marmousets. La communication et la disponibilité sont la base de notre accueil afin de permettre d'instaurer ce climat de confiance, indispensable pour la coopération et la construction d'**un projet individualisé**.

Les habitudes de l'enfant sont consignées dans le livret individuel de l'enfant. L'éducateur de jeunes enfants veille à leur respect en concertation avec les parents, les auxiliaires/agents de puériculture. Ce livret sert de lien entre les parents et les professionnels, et constitue la base d'un accompagnement personnalisé de l'enfant.

## **C .EVEILLER :**

### ***Contribuer au Bien-être et à l'éveil de l'enfant***

#### ***a. La période de familiarisation***

Cette période est fondamentale et ne doit en aucun cas être négligée pour le bien-être de l'enfant afin qu'il découvre et s'adapte à son nouvel environnement.

Au cours des premiers jours d'adaptation, un professionnel de la section prendra en charge l'enfant et sa famille. Ce temps sera l'occasion d'échanges nous permettant une prise en charge individualisée.

Ce temps se module sur 15 jours en fonction des besoins de l'enfant et du parent.

L'enfant et son parent passent deux fois une demi-heure dans la section. C'est un moment d'échanges, d'écoute et d'observation à la fois pour l'enfant et son parent mais aussi pour l'équipe accueillante.

Le professionnel complète la fiche d'accueil avec la maman et / ou le papa, dans un lieu calme. Le but est de prendre le temps avec le parent, de connaître les habitudes de vie de son enfant et de répondre aux questions de la famille. La visite de la section (dortoirs, casiers, explications diverses...) est également proposée.

Progressivement, l'enfant reste sans son parent dans la section. L'équipe réévaluera le temps d'accueil en fonction des réactions de l'enfant et de la demande du parent.

Si le parent éprouve le besoin de passer plus de temps avec son enfant au sein de la section, l'équipe est ouverte à sa présence et reste à l'écoute.

#### ***b. La formation des professionnels***

L'ensemble du personnel bénéficie d'actions de formations, proposées et organisées par le Centre National de Formation Professionnelle Territoriale (le CNFPT) ainsi que des formations en interne.

Ces temps permettent de développer les compétences, de découvrir de nouvelles pratiques et activités puis de se ressourcer en prenant du recul face à son quotidien, dans un univers de professionnels concernés par les mêmes préoccupations.

Une journée pédagogique annuelle de réflexion est organisée avec l'ensemble des professionnels. Cette journée de travail animée par la directrice nous a permis de réfléchir sur « La dynamique d'équipe », coopération active source de motivation professionnelle. C'est l'occasion de faire un bilan sur l'année écoulée, de travailler sur le projet d'établissement en se fixant des points d'amélioration.

Un colloque petite enfance a lieu annuellement, il est ouvert à l'ensemble des professionnels exerçant dans la petite enfance (assistantes maternelles, auxiliaire de puériculture, agent de puériculture, agent d'entretien). Les différents thèmes abordés nous permettent une ouverture quant à l'adaptation permanente de nos pratiques.

### **c. Les réunions d'équipe**

Les réunions sont fondamentales dans l'élaboration d'un travail d'équipe. Elles permettent de coordonner le travail de chacun des membres d'une équipe pluridisciplinaire et d'ajuster avec cohérence les actions au quotidien.

Les bénéfices pouvant être retirés des réunions :

Les réunions permettent :

- ✓ De se poser en dehors de la présence des enfants, or se poser, c'est penser ;
- ✓ De prendre de la distance au quotidien par rapport aux enfants, aux parents, et à l'équipe ;
- ✓ D'avoir un espace de parole dont la régularité sera l'objectif premier ;
- ✓ De réduire dans le quotidien les discussions informelles en présence des enfants ; qui parasitent les échanges entre adultes et enfants ;
- ✓ D'harmoniser les pratiques au sein de la structure ;
- ✓ De faire en sorte que chaque personne entende les mêmes choses ;
- ✓ De tendre vers l'adhésion et le consensus ;
- ✓ De s'interroger individuellement et en équipe sur sa pratique.

Ainsi le calendrier des réunions a été défini et validé en concertation avec l'ensemble du personnel, à raison de :

- 3 réunions en soirée de 18h30 à 20h30 avec l'ensemble du personnel, une par trimestre (février-juin-octobre) animée par l'équipe d'encadrement.
- 1 réunion de section mensuelle d'une heure animée par l'éducatrice référente de section avec les auxiliaires et agents de puéricultures intervenant dans la section. Le personnel de service peut être concerné selon l'ordre du jour.
- 2 réunions d'encadrement par mois Elles permettent à la directrice de communiquer les informations transmises par le pôle de la Petite Enfance, et de travailler sur l'organisation quotidienne du Multi-Accueil.
- En cas de besoin, des petites concertations intermédiaires de 30 minutes peuvent avoir lieu à l'initiative de l'encadrement, du personnel auprès des enfants ou du personnel de service.

### **d. L'éveil, l'activité motrice et le jeu de l'enfant**

Le rôle de l'équipe est d'être à l'écoute de l'enfant et de lui proposer un environnement riche et sécurisant afin qu'il puisse développer ses capacités personnelles

Venir à la crèche, c'est :

- ✓ Apprendre à s'éloigner peu à peu de ses parents
- ✓ Devenir autonome
- ✓ Découvrir la vie de groupe

***« Le jeu est le travail de l'enfant, le plaisir est le moteur de son jeu, le déplaisir en est le frein. L'enfant ne joue pas pour apprendre, mais il apprend parce qu'il joue » Jean EPSTEIN***

Toutes les activités proposées visent au développement harmonieux de l'enfant :

- **Activités de la vie quotidienne** (lavage des mains, goûter, habillage, participation au rangement...)
- **Activités d'expression orale** (chansons, histoires, comptines, marionnettes aux doigts...)
- **Activités sensorielles** (pâte à modeler, jeux d'eau, manipulation de riz, sable, marrons...musiques, peinture...)
- **Activités de précision, d'attention et de réflexion** (puzzle, encastrements, perles, jeux d'assemblages, loto, domino, découpage, collage, gommettes...)
- **Activités motrices** (tricycles, trottinettes, ballons, cerceaux, rondes, parcours, danses, structure de psychomotricité...)

C'est par la liberté de mouvements que l'enfant découvre son environnement et ses propres limites corporelles. L'activité autonome est donc un besoin fondamental à respecter chez l'enfant.

Voici les facteurs favorisant son activité motrice :

- Une attitude patiente, apaisante et encourageante de l'adulte
- Un bien-être physique et affectif (temps de sommeil et de soins de qualité, ambiance détendue, vêtements adaptés...)
- L'observation de l'enfant (mouvements spontanés, positions intermédiaires, acquisitions motrices...)
- Un espace de jeux aménagé et sécurisant
- Des temps de jeux suffisants et réguliers
- Des objets attractifs et sollicitant l'activité autonome et spontanée.

Un enfant apprend, certes, beaucoup par l'adulte, mais il a aussi des choses à découvrir par lui-même. L'équipe du multi-accueil propose un choix de jeux et d'objets adaptés à l'âge de l'enfant, à son intérêt, à son attention et lui permettant de réaliser des expériences riches et complexes.

Le rôle de l'adulte pendant le jeu est :

- de présenter ce matériel de façon attractive et organisée (par catégorie, en coins jeux...)
- de soutenir l'enfant dans son jeu
- d'aider l'enfant à acquérir des règles sociales (limites, respect de l'autre, des consignes, du matériel...).
- La qualité de l'activité libre de l'enfant reflète la qualité de la relation et la connivence qui s'instaure et grandit entre l'adulte et l'enfant.

Toutes les activités d'éveil proposées visent au développement harmonieux des enfants :

- ✓ Découvrir son corps : la construction du schéma corporel

Jeux de doigts, comptines mimées, danse, rondes, expression corporelle, relaxation, déguisements, jeu de miroir.

- ✓ Eveiller ses sens

Manipulation diverses (riz, sable, eau, marron) dans les bacs, exploration des instruments de musique, activité de modelage (sable, pâte, terre), cuisine, jardinage, Kim goût, kim odorat, musique du monde

✓ Développer sa motricité

Tricycle, vélo, porteurs, ballons, cerceaux, parcours de motricité, structure de psychomotricité, danses, rondes, jeux d'adresse

✓ Stimuler le langage

Chansons, histoires, contes, comptines, marionnettes aux doigts, Kamishibai, imagier, Memory.

Afin de répondre à ce besoin de favoriser le bain de langage et stimuler l'acquisition de vocabulaire, un projet "chansons" est mis en place dans la structure depuis janvier 2015, il consiste à choisir une chanson par mois, et la chanter à chaque regroupement avec l'ensemble des enfants (bébés, moyens, périscolaires) afin de créer un rituel et de dynamiser le rassemblement. Liste des chansons pour l'année 2015 : annexe 7.

✓ Affiner ses gestes : activités de précisions, d'attention et de réflexion

Dessin, découpage, peinture, gommettes, encastremets, puzzles, jeux d'assemblage, perles, collage, domino, loto

✓ S'aérer

Profiter de l'extérieur pour faire des découvertes dans le jardin, dans la rue. Se promener, découvrir le plaisir de marcher, courir, sauter. Manipuler, toucher le sable, la neige, les feuilles mortes... Découvrir les saisons

### **Les intervenants extérieurs**

La mise à disposition régulière de la malle à jeux par l'éducatrice de la ludothèque a permis à l'équipe et aux enfants de découvrir de nouveaux jeux et d'accroître les possibilités d'exploration dans la structure (jeux de société, jeux de coopération...)

Le Multi-accueil « Les Marmousets » a renforcé les liens avec la Médiathèque de Metz, en programmant l'intervention de la bibliothécaire à raison d'une fois par mois pour proposer des animations autour de la littérature jeunesse, marionnettes comptines qui font la joie des enfants. Les intervenants sont reconnus et très appréciés des enfants, cette action s'inscrit en complémentarité des nombreuses activités autour du livre et de l'expression orale menées par l'équipe éducative...

Un intervenant musique de la Ville de Metz propose une animation mensuelle dans les deux sections, en variant les objectifs de ses actions, découverte d'instruments, chants, manipulation... La musique permet le développement sensoriel et cognitif.

Des ateliers langages sont proposés depuis début 2020 par une orthophoniste bénévole à la retraite à raison d'une séance mensuelle.

## **IV. RELATION AVEC LES ORGANISMES EXTERIEURS**

**Le rapport de la commission des 1000 premiers jours (septembre 2020) : une attention particulière portée sur le développement cognitif et affectif des enfants et le bien-être de leurs parents. Développer les coopérations Culture Santé médico-social.**

**Accueillir les enfants des familles vivant sous le seuil économique de pauvreté.  
Mettre en valeur la diversité culturelle et le plurilinguisme des enfants accueillis**

## **dans les EAJE**

Les partenaires comme les assistantes sociales et puéricultrices du conseil Départemental, la Protection maternelle infantile -PMI, les acteurs du centre social travaillent en collaboration direct avec le Multi-Accueil (en termes d'orientation de familles vulnérables, d'action de prévention ou de formations, de suivi social de famille : insertion professionnelle..., de réponse à un besoin de garde lors d'animation menées par la référente famille : les sollicitations sont diverses. Le Multi-accueil participe pleinement à la vie de ce quartier multiculturel. Il est reconnu comme un lieu ouvert à tous qui facilite l'intégration des enfants d'origine étrangère et autres en proposant l'immersion précoce en collectivité dans un bain langagier favorisant l'apprentissage de la langue française et l'intégration scolaire des enfants.

Notre souhait est de poursuivre la mise en place de passerelles avec les autres structures « enfance » du quartier (écoles, Accueil de loisirs, LAPE, bibliothèques...), en proposant des actions communes (ex : Défilé Carnaval avec les enfants de l'Accueil de loisirs). Concertation avec la directrice de l'école maternelle de proximité pour favoriser l'inscription à l'école, relais administratifs auprès des familles, inscription temporaire dans la structure pour préparer une séparation difficile, orientation d'une famille vers le lieu d'accueil Parents enfants pour faire une transition à une inscription à l'école ou au multi-accueil, ou vers des lieux de loisirs partagés entre parents et enfants comme les ludothèques, la jardinothèque.

Le Multi-Accueil est un lieu qui participe activement à la formation des élèves, à ce titre il accueille tout au long de l'année des étudiants issus de formation spécifique à la petite enfance (Auxiliaire de Puériculture ; Infirmière, CAP, EJE...). Les formateurs et enseignants des instituts et écoles travaillent en étroite collaboration avec les professionnels du Multi-Accueil dans le cadre du suivi et de l'évaluation des stagiaires.

## **V. EVALUATION – CONCLUSION-PERSPECTIVES**

Le Multi-Accueil Les MARMOUSETS tient à travailler quotidiennement en étroite collaboration avec les parents : le principe de coéducation est l'un des fondements de la structure. A ce titre, le Multi-Accueil a mis en place depuis 5 ans un temps d'accueil et de départ individualisé. Ce moment personnalisé avec chaque famille permet aux professionnels et aux parents de bénéficier d'un temps de transmissions individualisé et de pouvoir évoquer des points d'ordre éducatif plus personnels en toute discrétion.

Les perspectives s'orientent vers :

- Développer les points d'amélioration fixés par le référentiel Certi'crèche AFNOR
- La création d'une unité bébé limitant les déplacements et l'insécurité générée par les mouvements...
- Management : une équipe solidaire : une ambiance sereine - un accueil bienveillant création d'une charte des relations professionnelles
- L'organisation de sorties vers la ludothèque, la jardinothèque, le parc de la seille sont dans les projets d'animation en direction des enfants avec l'implication des parents.
- Une activité baby gym initiée par un moniteur gymnastique pour enfant.
- Observation des besoins des enfants : expérimentation de journées sans montre : repère temporel
- Une initiation expérimentale au portage et maternage en direction des professionnelles

L'application de ce projet est évaluée annuellement en s'assurant du respect des objectifs et de la satisfaction des usagers

## VI. REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DE L'EQUIPEMENT

Cf plateforme commune.

## VII. ANNEXES

1. Déroulement de la journée (section Bébé)
2. Déroulement de la journée (section Moyens)
3. Guide des activités possible dans la section des Bébé
4. Projet transition école
5. Projet tremplin langage
6. La gestuelle accompagnée de la parole
7. Accueil de l'enfant en situation de handicap
8. Livret d'accueil personnalisé